

Appel à projets porté par :

- **La Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Bretagne (DREAL),**
- **La région académique Bretagne**
- **L'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS)**

2026

Promouvoir la santé et le bien-être des élèves :

Accompagnement des enseignants pour le déploiement de projets d'éducation à et dans la nature

**La date limite de dépôt des dossiers est fixée au
lundi 18 mai 2026 à 12 h**

Les demandes parvenant postérieurement à la date limite de dépôt ne seront instruites que si des crédits restent disponibles.

Table des matières :

Contexte et enjeux.....	3
Éligibilité des candidats.....	4
Attendus des projets.....	4
Critères d'exclusion de l'appel à projets.....	7
Modalités de dépôt des candidatures.....	7
Modalités d'examen et de sélection des dossiers.....	8
Annexes :.....	9
Annexe 1 – Soutien et accompagnement à disposition des candidats.....	10
Annexe 2 – Modèle de lettre d'engagement.....	11
Annexe 3A- Questionnaire d'auto-positionnement élève.....	12
Annexe 3B - Questionnaire d'auto-positionnement Parents.....	13
Annexe 3C - Questionnaire d'auto-positionnement Enseignants.....	14
Annexe 4 - Exemple de grille d'observation des élèves.....	15
Annexe 5 - Exemple de fiche de suivi des différentes séances.....	15

Contexte et enjeux

Cet appel à projets s'inscrit dans deux cadres politiques et partenariaux associant la DREAL, la Région académique et l'ARS :

- **La charte régionale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable (en cours d'actualisation), d'une part :**

Cette Charte porte l'ambition de la mise en mouvement des citoyens vers une transition écologique et solidaire réussie sur des thématiques variées (eau et biodiversité ; consommation ; mobilité ; énergie ; santé ; alimentation...)

- **Le Plan régional santé environnement 2023-2027, d'autre part :**

La priorité 9 du PRSE vise en particulier à faire connaître et promouvoir l'impact positif de la nature sur la santé, notamment en développement des actions d'éducation et de promotion de la santé favorisant le lien à la nature, et ce dès le plus jeune âge. Il promeut également le concept « One Health » (« une seule santé »), « approche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes ».

L'environnement et la biodiversité sont en effet des déterminants majeurs de notre santé. Les atteintes aux écosystèmes et à la biodiversité, le changement climatique, participent à l'augmentation des maladies, notamment infectieuses (propagation d'espèces végétales ou animales vectrices, moustiques, tiques...). L'urbanisation croissante et la sédentarisation des modes de vie ont transformé en profondeur la relation de l'homme avec son environnement naturel et la conscience que sa survie dépend de ressources que la nature lui apporte. Ces dernières années, nombre de documents scientifiques ont été produits sur les bienfaits de la nature sur la santé. Un manque de contact avec la nature peut entraîner une hausse des troubles anxieux et dépressifs, de l'obésité et des maladies cardiovasculaires, ainsi qu'une hausse des troubles du comportement et une baisse des performances cognitives. Les sorties en plein air sont sources de santé, de bien-être et de plaisir. Développer une approche éducative en plein air en s'inscrivant dans un mouvement culturel et éducatif en milieu naturel, est un moyen d'initier des apprentissages, de développer les compétences et l'autonomie, mais également d'ouvrir la conscience environnementale. Cette approche revêt un intérêt particulier en Bretagne, en raison notamment de la qualité et de la diversité de ses zones naturelles (forêt, landes, littoral...). Les enjeux de santé mentale, notamment chez les jeunes, y sont également très prégnants.

De nombreuses recherches récentes montrent également les bénéfices de la classe dehors, sur la motivation des élèves et des professeurs mais aussi sur les apprentissages scolaires : renforcement du langage, meilleure maîtrise des concepts en mathématiques et en sciences, plus grande capacité de communiquer, développement des compétences psycho-sociales... La prise de conscience de notre lien à la nature est également un préalable au développement de la conscience écologique.

Pour autant, il est parfois difficile pour les enseignants de se lancer seuls dans une démarche d'école dehors : ils s'interrogent, à juste titre, sur les risques d'accidents, les normes d'encadrement, le matériel à emporter, la météo, le regard des parents, des collègues...

Objectifs visés par l'appel à projets

Cet appel à projets vise à financer l'accompagnement, par des structures d'éducation à l'environnement et à la santé, de projets pédagogiques portés par les enseignants. Il répond aux grands enjeux suivants :

- Soutenir la mise en place d'une démarche de pédagogie active auprès des élèves, s'appuyant sur un **contact direct, régulier, et sensible** avec la nature, afin de :

- renouer le contact des élèves avec le milieu naturel, améliorer leur santé et leur bien-être, favoriser les capacités psychomotrices, la régulation émotionnelle, la concentration, l'autonomie et la confiance en soi, des capacités d'initiative, de créativité, de coopération...
 - développer les compétences psychosociales ou CPS¹ (cognitives, émotionnelles et sociales), facteur clé de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale et permettant d'améliorer les relations à soi et aux autres,
 - construire chez les élèves une connaissance de leur patrimoine naturel de proximité et éveiller les consciences, pour développer leur relation à la nature et leur éco-citoyenneté,
 - permettre aux enseignants de disposer d'outils méthodologiques et d'un socle de connaissances naturalistes et de santé, ainsi que d'expériences facilitant le partage avec les élèves et les réponses à leurs interrogations, qu'ils pourront par la suite réutiliser et transmettre,
 - lever les freins et les difficultés de mise en place de l'école dehors par une aide à l'organisation des sorties,
 - par la suite, permettre à d'autres enseignants de s'appuyer sur cette expérience pour disposer de ressources adaptées et réaliser leur propre projet.
- Faire émerger des projets innovants et créer des relations de travail plus étroites entre des établissements d'enseignement, les associations d'éducation et de protection de l'environnement et celles d'éducation à la santé ;
 - Contribuer à créer une dynamique territoriale / régionale en s'appuyant sur les environnements de proximité ;
 - Accompagner un changement de pratiques favorables à la santé des élèves et des équipes éducatives ;
 - Accompagner la création d'un environnement favorable à la santé pour l'ensemble des usagers de l'école, adultes et enfants.

Éligibilité des candidats

Peuvent bénéficier d'une aide financière de l'État, les associations de type Loi 1901 à but non lucratif, agréées ou non, enregistrées au Registre National des Associations (RNA) et dont le siège social est implanté en Bretagne.

Sont ciblées par cet appel à projets les associations à compétences en matière d'éducation à l'environnement et au développement durable et/ou de promotion de la santé, intervenant sur le territoire régional breton.

Plusieurs associations peuvent intervenir de concert auprès d'un même établissement de façon complémentaire, selon leurs domaines de compétence. Elles devront alors présenter chacune une demande de subventions ou désigner l'une d'entre elles comme pilote du projet.

Attendus des projets

Il est attendu que les projets proposés dans le cadre de cet appel à projets :

- **Respectent une méthodologie en 4 étapes :**

¹ CPS cognitives : capacité à avoir conscience de soi ; maîtrise de soi ; capacité à prendre des décisions constructives.

CPS émotionnelles : capacité à comprendre et identifier ses émotions et son stress ; à réguler ses émotions ; à gérer son stress.

CPS sociales : capacité à communiquer de façon constructive ; à développer des relations ; à résoudre des difficultés

- Phase de préfiguration (en amont du dépôt du dossier de candidature)
 - Identification des établissements et équipes pédagogiques partenaires
 - Co-construction du projet pédagogique avec les enseignants partenaires, et notamment :
 - Identification des classes impliquées ;
 - Repérage et choix du ou des lieu(x) de nature, si possible à moins de 20 min à pied de l'établissement (bois ou forêt, prairie ou clairière, bosquet, ruisseau, parc urbain). Dans le cas où la configuration des lieux le permet, un projet dans l'enceinte de l'établissement (parc, cour, coin nature...) est également envisageable ;
 - Préparation et formalisation des grandes lignes du programme d'action.
- Phase de préparation avec l'équipe enseignante porteuse du projet (en amont de la rentrée scolaire 2026)
 - Programmation des jours de sortie et des temps de préparation ;
 - Identification des apports pédagogiques possibles et préparation matérielle du projet ;
 - Identification des éventuels acteurs à associer au projet ;
 - Information de la collectivité locale.
- Phase de mise en œuvre (tout au long de l'année scolaire 2026-2027)
- Phase de restitution et évaluation (d'ici septembre 2027)

➤ **Répondent aux principes de promotion de la santé** et contribuent à réduire les inégalités de santé. Les actions devront donc se fonder sur la participation des populations, privilégier le renforcement des ressources personnelles et sociales des personnes, favoriser une approche positive et globale de la santé, tenant compte de tous ses déterminants. Les actions doivent également s'inscrire dans la durée.

➤ **Répondent aux objectifs de l'éducation à l'environnement et au développement durable**, en permettant aux élèves d'acquérir des connaissances et compétences sur leur environnement naturel, de pratiquer des démarches scientifiques et de rencontrer des acteurs de l'EDD, afin de permettre aux élèves d'acquérir des compétences citoyennes pour faire des choix responsables face aux enjeux et mutations du 21^{ème} siècle.

➤ **Répondent aux objectifs de l'éducation à et dans la nature**

Aussi, le contact avec la nature sera régulier. Au moins cinq séances seront prévues, avec une répartition tout au long de l'année scolaire et une intégration dans la programmation pédagogique. Il s'agit également de permettre aux élèves de découvrir par eux-même, en utilisant la nature comme support d'apprentissage dans le cadre des programmes scolaires. La programmation du projet pédagogique devra donc prévoir des temps qui alternent les apprentissages disciplinaires et naturalistes avec des temps libres dans l'environnement.

Enfin, afin d'amener une réflexion plus aboutie sur les enjeux de santé à l'école, une séance avec les élèves sera dédiée à un échange autour de leurs besoins physiologiques, leurs besoins quotidiens en termes d'activités extérieures, les bénéfices apportés par le « dehors » sur leur santé mentale et physique (se sentir bien dans leur corps et dans leur tête).

➤ **Associent l'ensemble des acteurs et s'appuient sur un travail multi-partenarial** visant à créer une réelle dynamique de territoire :

- Collectivités locales : que le terrain choisi soit public ou non, la municipalité et la collectivité de rattachement seront informées du projet de l'établissement et pourront s'impliquer si elles le souhaitent. Lorsque la collectivité est intégrée à un contrat local de santé (CLS), l'opérateur veillera également à informer le chargé de mission du CLS concerné (liste en annexe). Ce dernier peut être facilitant pour la mise en contact avec certains acteurs du territoire.
- Parents : a minima une communication auprès des parents sera faite en début d'année scolaire, pour expliquer la démarche, les bienfaits des sorties pour les enfants en lien avec les apprentissages référencés dans les programmes officiels, et pour qu'ils puissent anticiper et prévoir des tenues vestimentaires adaptées.
- Acteurs de l'éducation, de la santé et de l'environnement/biodiversité, dans une optique de conciliation / d'approche des enjeux globale.

➤ **Prévoient la réalisation d'un bilan/évaluation, ainsi qu'un support de valorisation de l'action**

Un questionnaire de positionnement sera proposé aux différentes parties prenantes, pour permettre d'identifier les éventuelles évolutions ressenties, en lien avec les objectifs recherchés du projet : enseignants, parents, élèves. Pour les élèves le questionnaire sera proposé en début et en fin de projet pour permettre d'effectuer une comparaison avant/après (annexe). Pour les enseignants, le questionnaire de positionnement sera complété par un bilan qualitatif portant sur les facteurs facilitant, les difficultés rencontrées, et les bénéfices observés.

La réalisation de ce bilan sera facilitée par la mise en place d'une fiche de suivi utilisée lors des séances dans la nature, permettant l'association et aux enseignants de noter au fil de l'eau les principales observations sur le comportement des élèves, les progrès constatés (compétences transversales et disciplinaires) à la fois lors des sorties, mais également de retour en classe (comportements individuels, sociabilité, psychomotricité, langage, créativité... selon les objectifs opérationnels choisis), les découvertes spontanées et les retours des élèves, les bénéfices en termes de santé et bien-être et de développement des compétences psychosociales. (proposition de fiche en annexe). Des prises de vues régulières et traces écrites adaptées faciliteront la phase de restitution.

Les projets veilleront à prévoir **une rétro-information de la collectivité et des familles en fin d'action.**

Des temps d'échange seront programmés dans le courant de l'année scolaire entre les porteurs de projets, la région académique, l'ARS et la DREAL. Les porteurs de projets s'engagent à participer à cette dynamique régionale.

L'association remettra en fin d' action :

- Un **rapport méthodologique** synthétique illustré et coconstruit avec l'équipe enseignante impliquée présentant (format pdf) :
 - les parties prenantes du projet, les acteurs éventuellement rencontrés (élu, propriétaire du terrain, bassin versant, autres associations...)
 - les étapes de la mise en œuvre du projet, en précisant les méthodes utilisées à chaque étape, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, la communication conduite autour du projet,
 - des extraits littéraires de paroles des acteurs du projet, et en particulier des élèves,
 - l'intérêt pédagogique de la démarche du point de vue des différents acteurs et les liens avec les programmes scolaires
 - les résultats obtenus (bénéfices en termes de santé et bien-être, dans une approche de santé globale), se basant sur les questionnaires d'auto-positionnement et les fiches de suivi et d'observation une rubrique « Si c'était à refaire... » exposant les

points forts et les points d'amélioration de cette expérience. (éventuellement adaptées d'après les annexes 4 et 5)

- les suites envisagées (par l'association et par les enseignants)

- **Une ou plusieurs fiche(s) descriptive(s) d'activité(s) pédagogique(s)** en lien avec les programmes scolaires coconstruites avec les enseignants impliqués (ex : repérage dans l'espace / lecture de paysage, caractéristiques du monde du vivant, ses interactions sa diversité...)
- **Un support de communication synthétique** permettant de valoriser le retour des élèves (leurs découvertes, leurs ressentis...) et des enseignants (sur le climat de classe, les progressions des élèves, son expertise pédagogique sur le projet...), par exemple une vidéo amateur (format court de 3 à 5 min)

Ces trois supports (rapport méthodologique, fiche d'activité, support de communication) seront transmis par mail et pourront être publiés sur le site internet des institutions porteuses de l'appel à projets, afin de partager cette expérience. Les associations s'assureront que les prises de vues effectuées respectent le droit à l'image (autorisations signées par les parents).

Un bilan financier de l'action devra par ailleurs être remis par l'association au plus tard le 30 juin 2027 (Cerfa n°15059*2 : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F3180>).

Les porteurs peuvent se référer à certains retours d'expérience et outils existants et notamment le guide comment la nature nous fait du bien et le kit santé environnement du PNRGM, ainsi qu'au bilan du précédent appel à projet..

Critères d'exclusion de l'appel à projets

Sont exclus de cet appel à projets :

- les demandes d'aides au fonctionnement courant des associations,
- les actions de conseil personnalisé, les actions de formation à titre principal (concernant un public très restreint et de technicité élevée), le financement de points d'accueil ou d'information,
- les publications ou rencontres techniques destinées à un public trop restreint ou spécialisé...
- les projets d'investissements (réalisation de travaux, achat de matériaux, etc), et l'acquisition de matériel non pédagogique ou représentant la majorité de la subvention demandée,
- les actions financées par ailleurs par le Ministère de la Transition écologique, la DREAL ou l'Agence régionale de santé
- les projets incomplets ou transmis hors délai.

Modalités de dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être déposés en ligne via la plateforme « Démarche numérique » : (chaque association ne doit déposer qu'un seul dossier).

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/appel-a-projets-dreal-rectorat-ars-bretagne-2>

Les pièces à joindre aux candidatures sont les suivantes :

- Une lettre de demande et d'engagement officielle, signée conjointement par le représentant légal de l'association et le représentant de l'établissement (Chef d'établissement ou IEN) (modèle en annexe 2) ;
- La liste des enseignants et enseignants engagés et des classes qui seront impliquées ;
- Un budget prévisionnel détaillé du projet et son plan de financement qui sera rapporté au nombre de classes accompagnées ;
- Le budget prévisionnel 2024 de l'association ;
- Le rapport d'activité et le rapport financier approuvé par la dernière assemblée générale ;
- Un RIB de l'association : l'intitulé y figurant doit être le même que celui figurant sur le dossier de candidature ;
- Une copie des statuts de l'association en cas de première demande ou de modification des statuts au cours des dernières années ;
- Le bilan des actions financées par la DREAL en 2024 et 2025, le cas échéant.

Modalités d'examen et de sélection des dossiers

L'instruction des dossiers sera réalisée à l'issue du délai de dépôt des candidatures soit après le 18 mai 2026. Seront vérifiés notamment la complétude du dossier et l'éligibilité du projet en fonction des orientations prioritaires.

Une commission d'attribution se réunira mi juin pour étudier l'ensemble des dossiers déposés. Elle associera la DREAL Bretagne, l'ARS, la Région académique et les directions départementales de l'enseignement catholique

La commission sera particulièrement attentive:

- à la mobilisation de méthodes et outils permettant en lien avec la santé environnement,
- à la qualité et à la diversité du partenariat, envisagé (établissement, collectivité, associations, autres acteurs du territoire),
- aux actions à impact collectif, qui contribuent à une évolution des comportements;
- au rayonnement de cette action dans et hors l'école,
- aux projets visant les élèves de collège ou lycée,
- à une continuité dans les propositions entre les temps scolaire et périscolaire,
- à une vision du parcours de l'élève (inter-degré, parcours éducatif),
- à l'articulation avec d'autres projets : Aires terrestres et marines éducatives, labellisation « École/Établissement engagé dans une démarche de développement durable » (E3D), École établissements engagés dans une démarche École promotrice de santé, labellisation Edu'santé, Contrat locaux de santé, aménagements de coins nature...
- à une diversité territoriale des projets et des profils des établissements et élèves concernés, y compris en tenant compte du précédent appel à projets de 2024, et des enjeux en matière d'inégalités sociales de santé,
- à la qualification des intervenants en matière d'éducation à l'environnement, au développement durable et/ou de promotion de la santé, afin qu'ils apportent une expertise complémentaire à celle des enseignants.

Les décisions de financement seront communiquées début juillet 2026

Annexes :

1 : contacts utiles

2 : modèle de lettre d'engagement

3A : questionnaire d'auto-positionnement élèves

3B : questionnaire d'auto-positionnement parents

3C : questionnaire d'auto-positionnement enseignants

4 : exemple de grille d'observation des élèves

5 : exemple de fiche de suivi de séance

Annexe 1 – Soutien et accompagnement à disposition des candidats

Pour les associations :

Les référents de la DREAL et de l'Agence régionale de santé sont à la disposition des associations porteuses des projets, tant en phase de préparation du projet qu'en phase de mise en œuvre.

- DREAL Bretagne : Caroline BUHOT - caroline.buhot@developpement-durable.gouv.fr - Tél : 33(0)2 99 33 43 24
- ARS : Anne VIDY - anne.vidy@ars.sante.fr - Tél : 06 66 56 64

Pour les établissements scolaires

Les enseignants peuvent se rapprocher de la Région académique Bretagne:

Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle, à l'éducation au développement durable et à l'innovation pédagogique :

- ce.draeac@ac-rennes.fr - Secrétariat 02 23 21 74 10

Annexe 2 – Modèle de lettre d'engagement

Je dépose la candidature de mon association pour accompagner un/des enseignants pour le déploiement de projets d'éducation à et dans la nature

Je m'engage à respecter le cadre de l'appel à projets 2026

Je m'engage à participer à la dynamique régionale et à partager mon expérience avec les autres porteurs de projets

- **Désignation du gestionnaire de l'association postulante :**

Coordonnées :

Nom, prénom, fonction de la personne contact :

Téléphone :

Mail :

Signature :

- **Désignation de l'établissement d'enseignement à accompagner :**

Nom de l'établissement :

Coordonnées :

Nom, prénom, fonction de l'enseignant :

Téléphone :

Mail :

Signature :

Annexe 3A- Questionnaire d'auto-positionnement élève

	Pas du tout d'accord 	Plutôt pas d'accord 	Ni d'accord, ni pas d'accord 	Plutôt d'accord 	Complètement d'accord 
J'aime faire classe dehors					
Je sais exprimer mon émotion à une autre personne quand ça ne va pas					
J'aime travailler avec mes camarades					
Je me sens concentré en classe					
J'aime apprendre de nouvelles choses					
Je respecte la nature et les autres espèces vivantes					

Annexe 3B - Questionnaire d'auto-positionnement Parents

Pensez-vous que ?	Pas du tout d'accord 	Plutôt pas d'accord 	Ni d'accord, ni pas d'accord 	Plutôt d'accord 	Complètement d'accord 
La classe dehors favorise une meilleure cohésion de la classe					
La classe dehors facilite les apprentissages chez votre enfant					
La classe dehors rend votre enfant plus épanoui à l'école					
La classe dehors suscite davantage d'échanges entre vous et votre enfant					

Annexe 3C - Questionnaire d'auto-positionnement Enseignants

	Pas du tout d'accord 	Plutôt pas d'accord 	Ni d'accord, ni pas d'accord 	Plutôt d'accord 	Complètement d'accord 
Je me suis senti à l'aise en classe dehors					
La classe dehors a changé ma façon d'enseigner					
J'ai pu enseigner une diversité de disciplines à travers la classe dehors					
Je me sens capable de poursuivre en autonomie					
J'ai observé une meilleure cohésion de la classe					
J'ai observé une meilleure concentration chez mes élèves					
J'ai observé une facilitation des apprentissages chez mes élèves					
J'ai observé que mes élèves semblaient plus épanouis en classe					
J'ai observé une meilleure motricité chez mes élèves					

Annexe 4 - Exemple de grille d'observation des élèves

Annexe 5 - Exemple de fiche de suivi des différentes séances

Un grand merci au Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, qui nous a autorisé à reproduire en annexes deux fiches issues du Kit Santé environnement, déployées dans le cadre des actions du PRSE.

KIT SANTÉ ENVIRONNEMENT

Coin nature et école dehors

CYCLE **1/2**

Grille d'observation . 1/4 .



GRILLE D'OBSERVATION DES ÉLÈVES LORS D'UNE SÉANCE ÉCOLE DU DEHORS

COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES (d'après la définition de Santé Publique France)			COMPÉTENCES DE L'ENFANT
Compétences cognitives	Avoir conscience de soi	• Connaissance de soi • Savoir penser de façon critique • Être capable de s'auto-évaluer positivement • Capacité d'attention à soi (pleine conscience)	Confiance en soi = Estime de soi
	Capacité de maîtrise de soi	• Gérer ses impulsions • Atteindre ses buts	
	Prendre des décisions constructives	• Faire des choix responsables • Résoudre des problèmes de façon créative	Motivation Concentration Créativité
Compétences émotionnelles	Avoir conscience de ses émotions	• Comprendre les émotions et le stress • Identifier ses émotions et son stress	Confiance en soi Estime de soi
	Réguler ses émotions	• Exprimer ses émotions de façon positive • Gérer ses émotions	
	Gérer son stress	• Réguler son stress au quotidien • Faire face à une situation d'adversité	
Compétences sociales	Communiquer de façon constructive	• Capacité d'écoute empathique • Communication efficace	Écoute, empathie et communication efficace
	Résoudre des difficultés	• Développer des liens sociaux • Développer des attitudes et comportements prosociaux	Coopération et collaboration (accepter l'autre, reconnaître ses qualités)
	Résoudre des difficultés	• Savoir demander de l'aide • Capacité d'assertivité et de refus • Résoudre des conflits de façon constructive	Motivation / Lien avec autonomie

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES CHEZ L'ENFANT	SITUATION OU COMPORTEMENT DE L'ENFANT (l'élève est capable de...)	OBSERVATIONS
Avoir conscience de soi (Lien avec estime de soi et autonomie, connaissance de soi, de son lien avec les autres et son environnement)	• Prendre des risques, tout en connaissant ses capacités et limites (risque mesuré) • Ne pas prendre de risques, reste dans sa zone de confort • Prendre des risques sans connaître ses capacités et limites • Initier une activité impliquant les autres • Débuter une activité nouvelle • Faire souvent la même chose, suivre l'initiative des autres Savoir ce qu'il veut, a confiance en ses idées • En cas de réussite d'une activité : est fier de lui et le montre • S'interroger sur ce qui l'entoure et ce qu'il rencontre • Explorer de nouveaux espaces • Voir ce que font les autres	
CPS / Compétences Cognitives Avoir conscience de soi (Lien avec estime de soi et autonomie, connaissance de soi, de son lien avec les autres et son environnement)	• Créer ses propres activités à partir d'éléments naturels • Gérer son équipement et le matériel de manière autonome • S'habiller /se déshabiller seul • Entreprendre ou reprend une activité de sa propre initiative • Mettre en œuvre les tâches demandées de manière autonome • Se focalise sur une activité / Change souvent d'activité • Continue l'activité même s'il est dérangé / Se laisse facilement distraire • Fait preuve de persévérance • Accomplir les activités demandées dans le temps imparti • En cas d'échec : se décourage et abandonne • Continuer et chercher un nouveau chemin en cas de difficultés • Agit de sa propre motivation	



Grille d'observation . 3/4 .

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES CHEZ L'ENFANT		SITUATION OU COMPORTEMENT DE L'ENFANT (l'élève est capable de...)	OBSERVATIONS
CPS / Compétences Cognitives	Prendre des décisions constructives, Créativité	• Proposer des solutions • Trouver des solutions innovantes pour résoudre une tâche • Adapter sa tenue vestimentaire en fonction des conditions météorologiques • Se réchauffer s'il fait froid • Adapter sa tenue vestimentaire en fonction de l'effort physique • Ne sait pas quoi faire dans la nature, s'ennuie • Créer ses propres activités • Reproduit les activités des autres • Utilise le matériel à disposition de différentes manières (par exemple, les bâtons pour une construction, un parcours sportif,)	
	Avoir conscience de ses émotions	• Identifier ce qu'il peut ressentir comme émotion • Identifier ce que peut ressentir un autre élève	
	Réguler ses émotions	• Patienter pour prendre la parole en groupe • Interromps les autres élèves lors d'une activité	
	Réguler ses émotions		
CPS / Compétences Émotionnelles	Communiquer de façon constructive (Écoute / Empathie / Message clair)	• Écouter un (ou plusieurs) autre(s) élèves et prendre en considération les informations données par les autres • Comprendre les consignes demandées	
	Développer des relations constructives (Coopération / Collaboration)	• Partager un espace ou du matériel • Prendre en compte une perspective d'un élève qui est différente de la sienne • Prendre en compte les idées et besoins des autres élèves • Tester différents processus pour arriver à son but	
	Résoudre des difficultés	• Demander, proposer ou accepter de l'aide • Aider à résoudre un conflit de manière autonome • Participer à la résolution d'un conflit (avec aide) • S'adapter aux idées et besoins des autres élèves • Défendre son point de vue face à un ou plusieurs élèves (et enseignants)	



COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES CHEZ L'ENFANT		SITUATION OU COMPORTEMENT DE L'ENFANT (l'élève est capable de...)	OBSERVATIONS
Compétences Motrices	Motricité globale	- Être endurant au niveau physique - Est rapidement fatigué - Contrôler sa conduite motrice : court, saute, porte, anticipe les obstacles... aisément et sans tomber - Se tenir en équilibre : sur un tronc, en grimpaient, en marchant - Détendre du corps (pas de tensions) - Être très actif ou passif	
	Motricité fine	- Manipuler avec précisions des objets ou éléments naturels (minuscules, grands, lourds, légers) - Maîtriser des outils (scie, couteau, ciseaux, pelle, râtelier...) - Savoir s'équiper (fermer son manteau, le sac à dos, remettre les gants...)	
Compétences Langagières		- Exprimer ses idées, ses émotions, ses opinions, ses besoins - Expliquer ce qu'il est en train de faire, ce qui l'enthousiasme, ce qui le questionne - Exprimer un avis critique (remettre en question, chercher ce qui est juste) - Enrichir son vocabulaire : nommer précisément les espaces, les éléments - Prendre la parole en groupe, donner son avis - Inventer des histoires	
Quelle(s) motivation(s) à apprendre ?		- Faire ce qui lui est demandé (par l'enseignant ou les autres élèves) - Poser des questions - Attendre que le temps passe (pas de motivation) - Montrer de l'enthousiasme - S'investir dans les activités proposées	



KIT SANTÉ ENVIRONNEMENT

Coin nature et école dehors

Fiche de suivi **A**



FAIRE LA CLASSE DEHORS



Equipes éducatives

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les enseignant(e)s dans leur pratique d'enseignements en extérieur.



L'objectif étant de pouvoir quantifier :

- la fréquence du nombre de séances menées en « école du dehors »
- la durée des séances
- la mise en évidence de la diversité des disciplines enseignées

L'observation doit aussi permettre de suivre l'évolution et l'utilisation du Coin nature par les élèves et les enseignants.

Période de suivi :

Classe observée :

Nombre d'élèves :

FICHE DE SUIVI Coin de nature & école du dehors	
Nom de l'école	
Commune	
Année scolaire	
Référents du Coin nature dans la cour de récréation	



Fiche de suivi

DATE	TITRE DE LA SÉANCE	DISCIPLINE ENSEIGNÉE	DURÉE	LIEU (préciser : Coin nature, potager, autres espaces dans la cour ou à l'extérieur de l'école)	MATÉRIEL NÉCESSAIRE POUR LA SÉANCE	OBSERVATIONS





FAIRE LA CLASSE DEHORS



Elèves, équipes éducatives

Cette fiche a pour objectif d'accompagner les enseignant(e)s et les élèves dans leur pratique d'enseignements en extérieur.



L'objectif étant de pouvoir :

- identifier les éléments facilitants ou les difficultés rencontrées et améliorer sa pratique
- suivre de manière qualitative les bénéfices observés et exprimés par les élèves sur leur santé mentale, physique et sociale
- faire les liens avec les compétences psycho-sociales, cognitives et motrices développés par les élèves

• Quels sont les éléments qui facilitent le déroulement d'une séance de classe à l'extérieur ?

Essayez d'être le plus précis sur les détails : l'organisation de l'espace, l'équipement des élèves, le matériel, le choix de la discipline travaillée, la météo, etc.

- Quelles sont les difficultés rencontrées pour mettre en place des séances régulières en extérieur ? (Essayez d'être le plus précis sur les détails : l'organisation de l'espace, l'équipement des élèves, le matériel, le choix de la discipline travaillée, la météo, etc.).

Fiche de suivi

● **Quels sont les bénéfice(s) observés pour les enfants par l'encadrant ?** (s'aider de la grille CPS ci-dessous).

● **Quels sont les bénéfice(s) exprimé(s) par les enfants à la fin d'une séance dehors ?** (faire régulièrement un temps d'échanges et de discussions avec les élèves).

● **Quels sont les bénéfice(s) observés pour les encadrants, les enseignants ?** (en lien avec la santé physique, la santé mentale et les compétences psycho-sociales et motrices).

